



*Municipalité de
Sainte-Justine-de-Newton*

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 440

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal lors d'une séance tenue le 14 avril 2026 :

**Règlement numéro 440 établissant le taux de la taxe
foncière et des services municipaux pour l'année 2026**

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la Municipalité, aux heures d'ouverture normales du bureau. Il est également accessible sur le site Internet de la Municipalité au sainte-justine-de-newton.ca/reglements-municipaux.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi. Il a effet au 1er janvier 2026.

Donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 22^e jour du mois d'avril 2026.

Émilie Côté, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Émilie Côté, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que j'ai publié le présent avis le 22 avril 2026 en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22^e jour du mois d'avril 2026.

Émilie Côté, directrice générale
et greffière-trésorière